

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 62 (1975)
Heft: 10: Unterirdische Architektur = L'architecture souterraine

Artikel: Ecole des Racettes, Onex GE : Architectes : François, Maurice & Louis Parmelin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-47873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

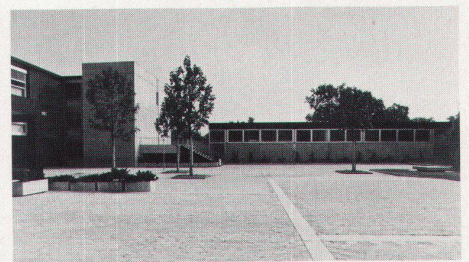
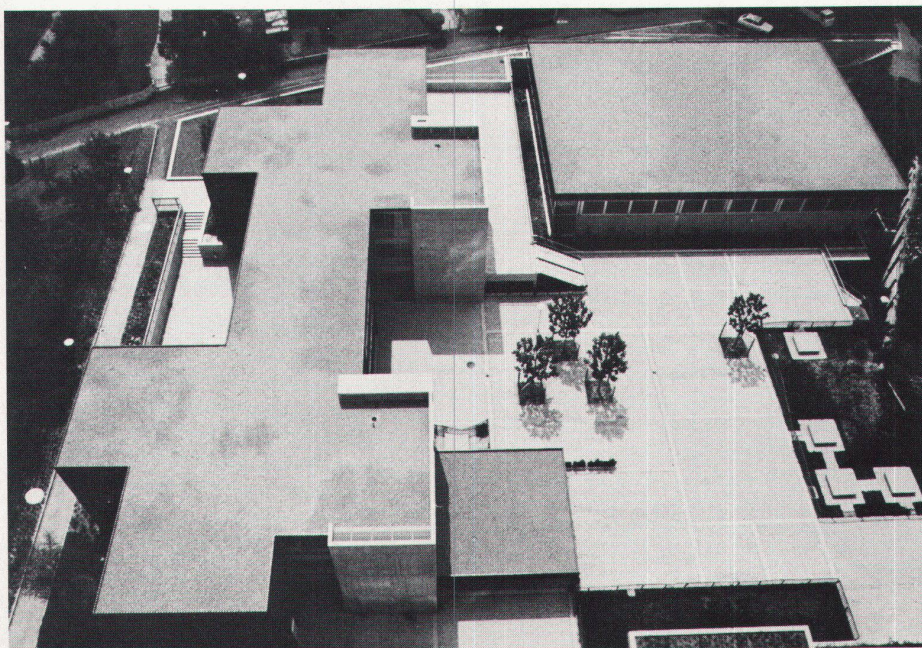
Download PDF: 17.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecole des Racettes, Onex GE

Architectes: François, Maurice & Louis Parmelin

Architecte collaborateur: Michel Descombaz; ingénieurs civils: Ulric Zimmermann & Bernard Schutzle;
photos: Jacqueline Autenheimer



Contexte et environnement

Cette école est située dans la zone de développement en périphérie de la ville de Genève sur la commune d'Onex, soit au sud-ouest du centre urbain. Dans cette région, le plan officiel fixe le taux d'occupation à 1,2 m² de plancher par m² de sol, ce qui signifie une densité élevée, d'autant plus que la majeure partie des constructions est destinée à l'habitation.

Le plan d'implantation du quartier au milieu duquel l'école est construite prévoit la cession gratuite des parcelles centrales au fur et à mesure que les opérations du périmètre se réalisent; la Commune pouvant ainsi entrer progressivement en possession de terrains destinés à des besoins collectifs. Afin d'assurer la tranquillité des habitants, les automobiles ne peuvent pas pénétrer à l'intérieur du quartier, et seront parkées sur et sous les voies périphériques.

Le projet de l'école est donc établi sur les deux premières parcelles récupérées successivement par la Commune; il est envisagé une construction en deux étapes pour suivre, d'une part les possibilités de récupération du terrain et d'autre part les besoins en locaux scolaires du secteur concerné. Lorsque la Commune aura reçu tous les lots qui lui sont destinés, elle pourra disposer d'une surface totale d'environ deux hectares.

Le Département de l'instruction publique prescrit des normes très détaillées concernant la construction des écoles à Genève, notamment les dimensions des classes, les

surfaces des dégagements, les services, le nombre d'étages, etc...; ces normes sont la base des programmes scolaires genevois auxquelles il ne reste qu'à ajouter les besoins particuliers éventuels.

Description de projet

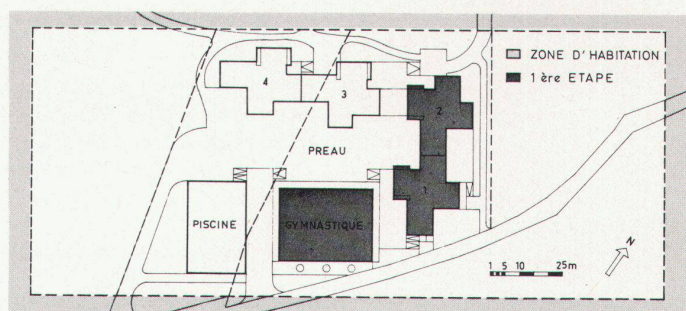
Les bâtiments scolaires sont groupés autour d'un espace central accessible de tous les côtés et dont le niveau est inférieur d'environ deux mètres à celui du terrain naturel environnant, ce qui constitue notamment une protection efficace des espaces de préaux contre le vent, et leur confère une certaine intimité.

Les bâtiments de classes (24 classes) au nord des préaux comprennent tous les programmes scolaires, les autres constructions recevant les salles de gymnastique, la cantine et la piscine couverte. Ces derniers qui se trouvent au sud du terrain sont partiellement enterrés afin de conserver à la cour centrale un maximum d'ensoleillement et de gagner de la place au sol; les vestiaires situés au niveau des salles de gymnastique sont ainsi placés sous la cour centrale.

Chacune des étapes de construction comprend: 1^{re} étape: la moitié des complexes des classes, les salles de gymnastique, la cantine; 2^e étape: l'autre moitié des classes avec la piscine couverte

Bâtiment des classes

Les classes, de forme carrée, sont disposées en croix irrégulière autour du hall; l'une des branches de la croix, de forme particulière,



Situation avec les bâtiments construits en gris

contenant l'escalier et les sanitaires. Chaque croix compte deux étages de trois classes, soit six classes en tout; un rez-de-chaussée pour les besoins communs, les préaux et les classes spéciales; un sous-sol réservé aux abris antiaériens et aux locaux techniques.

Une telle construction constitue une unité scolaire minimum qu'il est facile de grouper avec d'autres unités semblables. Sa forme et sa conception réservent des possibilités multiples de regroupement et d'orientation de locaux. Le module adopté pour l'ensemble du projet est de 4 m 60 dans les deux directions, ce qui permet de donner les 80 m² réglementaires à une classe carrée.

Après une étude économique, les ingénieurs ont opté pour une structure métallique, d'ailleurs apparente en façade. Les porteurs et les poutres principales sont inscrits dans des plans parallèles distants les uns des autres d'une longueur modulaire; et reliés par des éléments métalliques secondaires assurant leur contreventement.

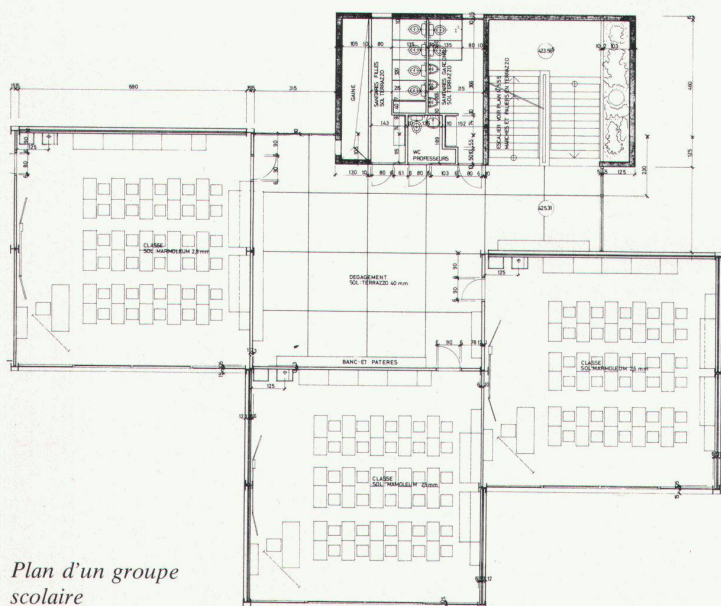
Les dalles, portées entre poutres en acier, sont en béton armé coulé

sur plancher en tôle profilée et traitées à l'hélicoptère afin de recevoir directement les revêtements de sols. Le contreventement général d'une «croix» est assuré par l'aile qui contient l'escalier et les sanitaires et qui, elle, est construite entièrement en béton armé.

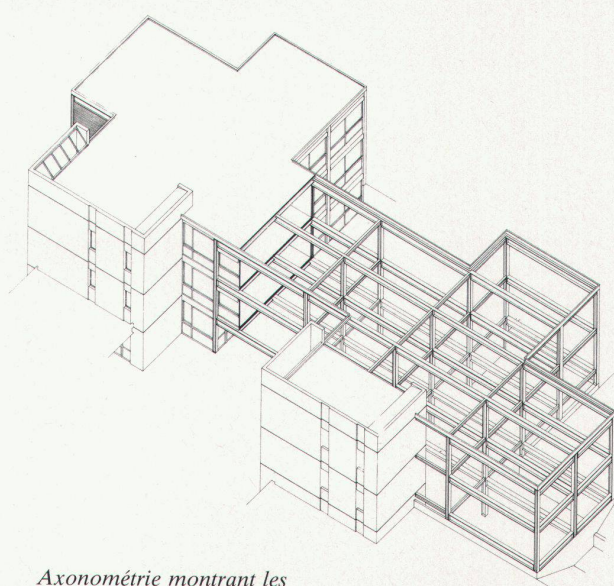
Les murs pleins sont montés avec des briques à parement et se prolongent à l'intérieur du bâtiment jusque dans les dégagements d'étages, les menuiseries extérieures sont métalliques; tous les ouvrants de fenêtres sont coulissants. Etant donné que l'école est un bâtiment passablement plus bas que ceux qui l'entourent, les toitures ou la «cinquième façade» ont fait l'objet d'une recherche particulière dans le but d'éviter la vue des éléments inesthétiques qui les peuplent habituellement. Actuellement, la première étape est terminée, les photographies ne concernent donc que celle-ci.

Autres renseignements

Cube S.I.A., 1^{re} étape: 27 000 m³; cube S.I.A., 2^e étape: 26 000 m³; prix par m³ – 1^{re} étape: Fr. 270.-.



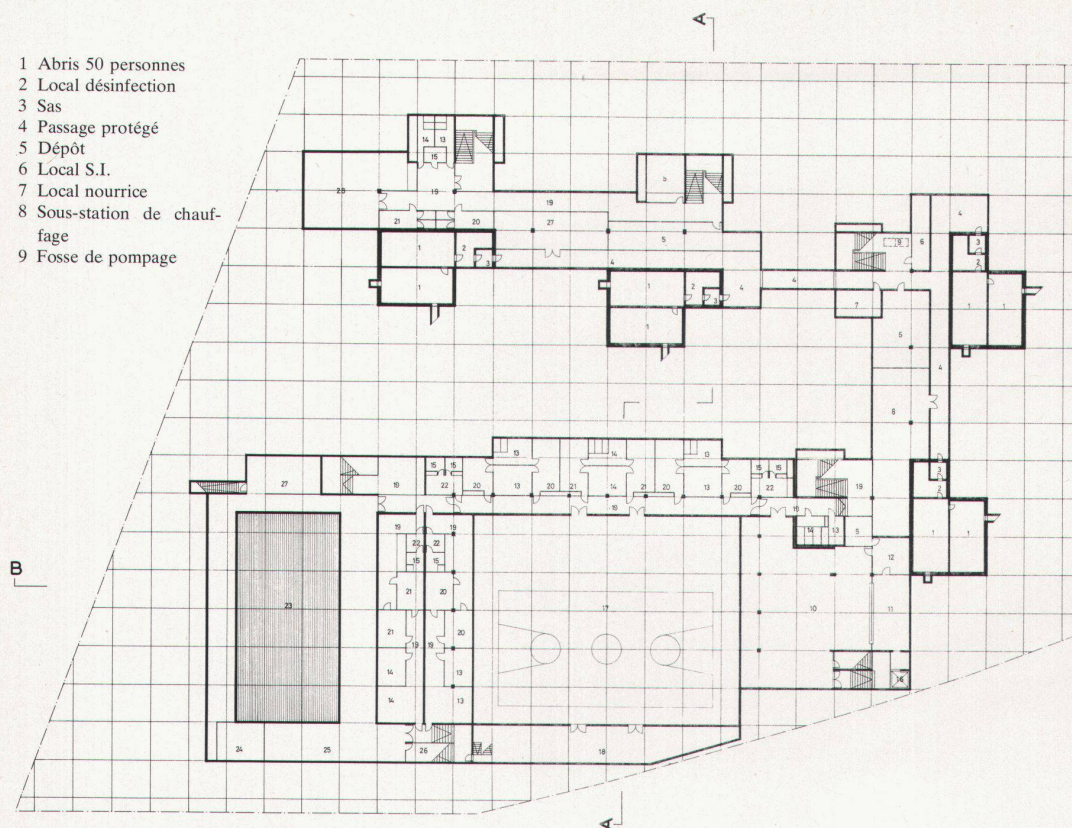
Plan d'un groupe scolaire



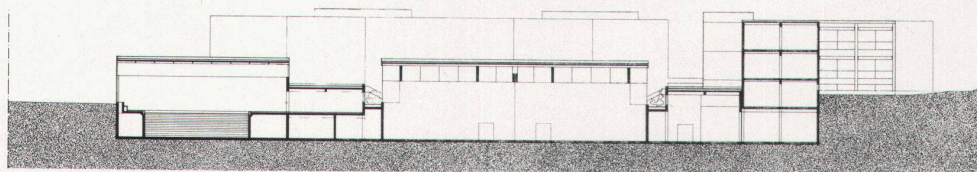
Axonométrie montrant les structures en poutrelles d'acier et en béton



- 1 Abris 50 personnes
- 2 Local désinfection
- 3 Sas
- 4 Passage protégé
- 5 Dépôt
- 6 Local S.I.
- 7 Local nourrice
- 8 Sous-station de chauffage
- 9 Fosse de pompage

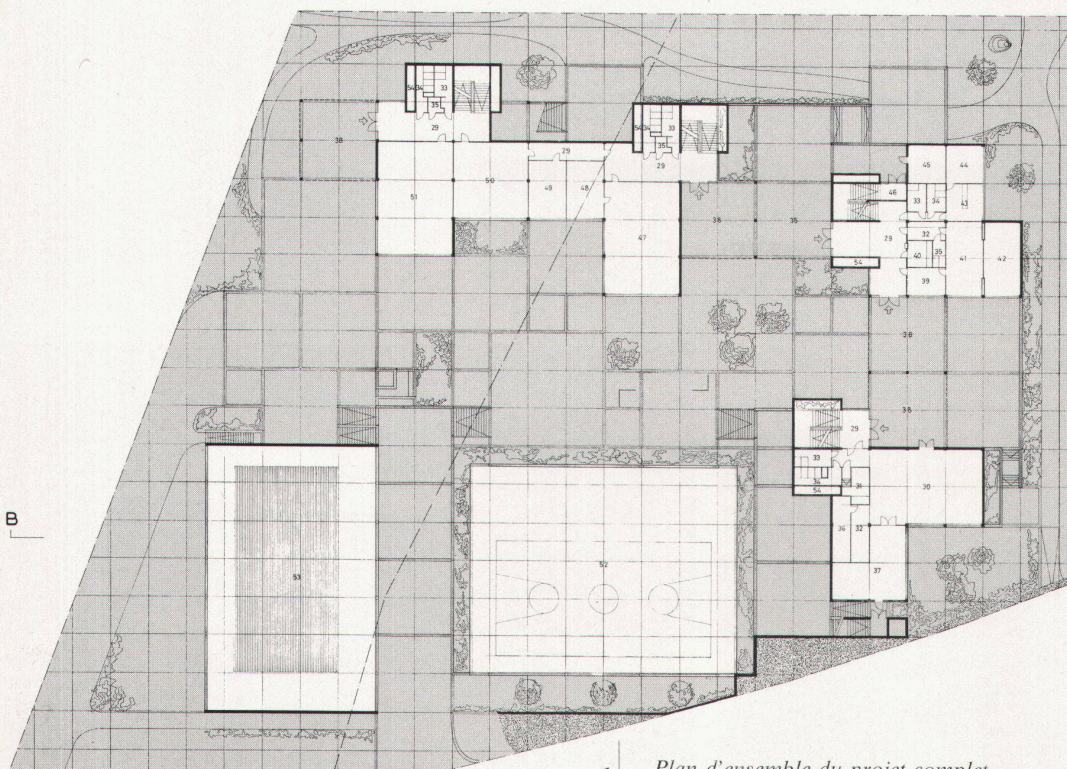


Plan d'ensemble des sous-sols

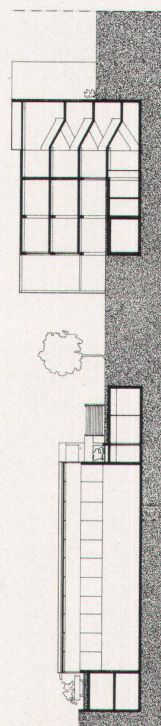


Coupe B-B

- 10 Réfectoire cantine
- 11 Cuisine
- 12 Office
- 13 Sanitaires garçons
- 14 Sanitaires filles
- 15 Sanitaires professeurs
- 16 Monte-charge
- 17 Salle de gymnastique
- 18 Local des engins
- 19 Dégagement
- 20 Vestiaires garçons
- 21 Vestiaires filles
- 22 Vestiaires professeurs
- 23 Bassin de natation
- 24 Bassin tampon
- 25 Local traitement de l'eau
- 26 Local de stérilisation
- 27 Local technique
- 28 Salle de rythmique
- 29 Dégagement
- 30 Salle de projection
- 31 Local de projection - régie
- 32 Vestiaires
- 33 Sanitaires garçons
- 34 Sanitaires filles
- 35 Sanitaires professeurs
- 36 Dépôt
- 37 Local activités diverses
- 38 Préaux couverts
- 39 Bureau inspecteur
- 40 Loge concierge
- 41 Salle des maîtres - café-téria
- 42 Salle de réunion
- 43 Local de brosse des dents
- 44 Infirmerie
- 45 Local jardinier
- 46 Accès sous-sols - locaux techniques - abris
- 47 Local activités créatrices
- 48 Local matériel
- 49 Local concierge - dépôt
- 50 Classe enfantine
- 51 Jardin d'enfants
- 52 Vide salles de gymnastique
- 53 Vide piscine
- 54 Gaines techniques



Plan d'ensemble du projet complet



Coupe A-A